

Inaptitude physique & rôle du CSE

Constatation, reclassement, licenciement

Une procédure où chaque délai compte et où le CSE a un avis à rendre.



DURÉE
1 jour · 4 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



ÉDITION
Nouveauté 2026-
2027

... EN BREF

Le CSE est consulté sur les propositions de reclassement, que l'inaptitude soit d'origine professionnelle (art. L. 1226-10) ou non professionnelle (art. L. 1226-2). Cette journée vous donne la maîtrise d'une procédure fréquente en réunion, où une erreur de qualification se paie cher pour le salarié : constatation par le médecin du travail, reclassement, licenciement, indemnités et contestation.

... POUR QUI ?

Élus appelés à rendre un avis sur un reclassement, membres de la CSSCT, secrétaires qui formalisent l'avis, élus qui accompagnent des salariés en arrêt long.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Maîtriser la procédure de constatation de l'inaptitude
- ✓ Distinguer les deux origines de l'inaptitude et leurs conséquences
- ✓ Exercer le rôle consultatif du CSE dans le reclassement
- ✓ Connaître les obligations de reclassement de l'employeur
- ✓ Identifier les recours contre l'avis d'inaptitude
- ✓ Accompagner le salarié tout au long de la procédure
- ✓ Sécuriser l'avis du comité et sa formalisation au procès-verbal
- ✓ Identifier les indemnités dues selon l'origine de l'inaptitude



LE RÉFLEXE UTILE

Notez la date exacte de l'examen médical de reprise. C'est elle, et non la date du courrier de l'employeur, qui fait courir le délai d'un mois des articles L. 1226-4 et L. 1226-11.

... PROGRAMME

1 Définition et constatation de l'inaptitude

- Définition et cadre juridique de l'inaptitude physique
- La visite médicale de reprise : obligation et délai
- La constatation de l'inaptitude : avis simple ou avec réserves
- Inaptitude d'origine professionnelle ou non professionnelle : conséquences juridiques et financières

2 Reclassement et rôle du CSE

- Les recherches de reclassement : périmètre, postes proposés, bonne foi de l'employeur
- La consultation obligatoire du CSE sur le reclassement : procédure et avis

3 Licenciement et indemnités

- Le licenciement pour inaptitude : motif valable, procédure et délais
- Les indemnités spécifiques : légales, conventionnelles et supplémentaires
- La faute inexcusable de l'employeur en cas d'inaptitude d'origine professionnelle

4 Contestation et accompagnement

- La contestation de l'avis d'inaptitude devant le Conseil de prud'hommes
- L'accompagnement du salarié : rôle des élus du CSE
- Cas pratiques et analyse de décisions récentes



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, sur délibération du comité (art. L. 2315-61).



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations sur demande : infos@cseacademie.fr.





CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok